

- Partie législative
 - LIVRE Ier : ORGANISATION GÉNÉRALE DU TOURISME.
 - TITRE Ier : PRINCIPES GÉNÉRAUX.
 - Chapitre unique. ([Articles L111-1 à L111-2](#))
 - TITRE II : L'ÉTAT.
 - Chapitre 1er : Compétences. ([Article L121-1](#))
 - Chapitre 2 : Organisation administrative.
 - Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.
 - TITRE III : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS.
 - Chapitre 1er : La région ([Articles L131-1 à L131-10](#))
 - Chapitre 2 : Le département. ([Articles L132-1 à L132-6](#))
 - Chapitre 3 : La commune
 - Section 1 : Organismes communaux de tourisme
 - Sous-section 1 : Dispositions communes applicables aux offices de tourisme ([Articles L133-1 à L133-3-1](#))
 - Sous-section 2 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un établissement public industriel et commercial ([Articles L133-4 à L133-10](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions particulières aux autres offices de tourisme
 - La présente sous-section ne comprend pas de dispositions législatives.
 - Sous-section 4 : Classement des offices ([Article L133-10-1](#))
 - Section 2 : Communes touristiques et stations classées de tourisme.
 - Sous-section 1 : Communes touristiques. ([Articles L133-11 à L133-12](#))
 - Sous-section 2 : Stations classées de tourisme. ([Articles L133-13 à L133-16](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions transitoires et dispositions communes ([Articles L133-17 à L133-18](#))
 - Section 3 : Surclassement démographique. ([Article L133-19](#))
 - Chapitre 4 : Groupements intercommunaux.
 - Section 1 : Dispositions générales. ([Articles L134-1 à L134-2](#))
 - Section 2 : Groupements de communes touristiques et de stations classées de tourisme. ([Articles L134-3 à L134-4](#))
 - Section 3 : Offices de tourisme de groupements de collectivités territoriales
 - Sous-section 1 : Dispositions communes ([Article L134-5](#))
 - Sous-section 2 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme intercommunaux constitués sous la forme d'un établissement public industriel et commercial. ([Article L134-6](#))
 - Chapitre 5 : La métropole de Lyon ([Articles L135-1 à L135-2](#))
 - TITRE IV : GROUPEMENTS
 - Chapitre unique ([Articles L141-2 à L141-3](#))

- TITRE V : DISPOSITIONS RELATIVES À LA CORSE.
 - Chapitre unique. ([Articles L151-1 à L151-6](#))
- TITRE VI : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.
 - Chapitre 1er : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion. ([Articles L161-1 à L161-5](#))
 - Chapitre 2 : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles L162-1 à L162-3](#))
 - Chapitre 3 : Dispositions relatives à Mayotte. ([Articles L163-2 à L163-9](#))
- LIVRE II : ACTIVITÉS ET PROFESSIONS DU TOURISME
 - **TITRE Ier : DES AGENTS DE VOYAGE ET AUTRES OPÉRATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET DE SÉJOURS**
 - Chapitre unique : Régime de la vente de voyages et de séjours
 - Section 1 : Dispositions générales ([Articles L211-1 à L211-6](#))
 - Section 2 : Contrat de vente de voyages et de séjours ([Articles L211-7 à L211-14](#))
 - Section 3 : Responsabilité civile professionnelle ([Articles L211-16 à L211-17-3](#))
 - Section 4 : Obligation et conditions d'immatriculation ([Articles L211-18 à L211-18-1](#))
 - Section 5 : De la liberté d'établissement ([Article L211-19](#))
 - Section 6 : De la libre prestation de services ([Articles L211-20 à L211-21](#))
 - Section 7 : Sanctions et mesures conservatoires ([Article L211-23](#))
 - Section 8 : Contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé ([Article L211-24](#))
 - **TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX VISITES DANS LES MUSÉES ET MONUMENTS HISTORIQUES**
 - Chapitre unique : Personnels qualifiés
 - Section 1 : Dispositions générales ([Article L221-1](#))
 - Section 2 : De la liberté d'établissement ([Article L221-2](#))
 - Section 3 : De la libre prestation de services ([Articles L221-3 à L221-4](#))
- TITRE III : EXPLOITATION DES VÉHICULES DE TOURISME
Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.
- TITRE IV : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER
 - Chapitre 1er : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions législatives.
 - Chapitre 2 : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon ([Articles L242-1 à L242-2](#))
 - Chapitre 3 : Dispositions relatives à Mayotte ([Articles L243-1 à L243-2](#))
- LIVRE III : ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS
 - TITRE Ier : HÔTELS, RESTAURANTS, CAFÉS ET DÉBITS DE BOISSONS
 - Chapitre 1er : Hôtels

- Section 1 : Des contrats relatifs à l'hôtellerie
 - Sous-section 1 : Rapports entre bailleurs et locataires des immeubles affectés à l'hôtellerie ([Articles L311-1 à L311-5](#))
 - Sous-section 2 : Des rapports entre hôteliers et plateformes de réservation en ligne ([Articles L311-5-1 à L311-5-4](#))
 - Section 2 : Classement ([Article L311-6](#))
 - Section 3 : Sanctions ([Articles L311-7 à L311-8](#))
 - Section 4 : Responsabilité des hôteliers ([Article L311-9](#))
- Chapitre 3 : Cafés et débits de boissons ([Article L313-1](#))
- Chapitre 4 : Débits de boissons ayant pour activité principale l'exploitation d'une piste de danse ([Article L314-1](#))
- TITRE II : HÉBERGEMENTS AUTRES QU'HÔTELS ET TERRAINS DE CAMPING
 - Chapitre 1er : Résidences de tourisme ([Articles L321-1 à L321-4](#))
 - Chapitre 2 : Immobilier de loisir réhabilité ([Article L322-1](#))
 - Chapitre 3 : Villages résidentiels de tourisme
 - Chapitre 4 : Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
 - Section 1 : Meublés de tourisme ([Articles L324-1 à L324-2-1](#))
 - Section 2 : Chambres d'hôtes ([Articles L324-3 à L324-5](#))
 - Chapitre 5 : Villages de vacances et auberges de jeunesse
 - Section 1 : Villages de vacances ([Article L325-1](#))
 - Section 2 : Auberges de jeunesse ([Article L325-2](#))
 - Chapitre 6 : Refuges de montagne ([Article L326-1](#))
 - Chapitre 7 : Dénominations et appellations ([Article L327-1](#))
- TITRE III : TERRAINS DE CAMPING, CARAVANAGE ET AUTRES TERRAINS AMÉNAGÉS
 - Chapitre 1er : Ouverture et aménagement ([Article L331-1](#))
 - Chapitre 2 : Classement ([Article L332-1](#))
 - Chapitre 3 : Règles relatives aux habitations légères de loisirs et aux parcs résidentiels de loisirs
 - Section 1 : Habitations légères de loisirs
La présente section ne comprend pas de dispositions législatives.
 - Section 2 : Parcs résidentiels de loisirs ([Article L333-1](#))
- TITRE IV : AMÉNAGEMENTS ET RÉGLEMENTATION DES ESPACES À VOCATION TOURISTIQUE.
 - Chapitre 1er : Littoral.
 - Section 1 : Aménagement, protection et mise en valeur du littoral. ([Articles L341-1 à L341-3](#))
 - Section 2 : Ports de plaisance et zones de mouillages. ([Articles L341-4 à L341-13-1](#))
 - Section 3 : Accès aux rivages et aux plages. ([Articles L341-14 à L341-15](#))
 - Chapitre 2 : Montagne.
 - Section 1 : Aménagements touristiques. ([Articles L342-1 à L342-5](#))
 - Section 2 : Unités touristiques nouvelles. ([Article L342-6](#))
 - Section 3 : Remontées mécaniques et pistes de ski. ([Articles](#)

[L342-7 à L342-26-1](#))

- Section 4 : Ski de fond et loisirs de neige non motorisés autres que le ski alpin ([Articles L342-27 à L342-29](#))
- Section 5 : Dépose de passagers en montagne. ([Article L342-30](#))
- Chapitre 3 : Espace rural et naturel.
 - Section 1 : Activités touristiques en milieu rural. ([Article L343-1](#))
 - Section 2 : Parcs nationaux et régionaux.
 - Sous-section 1 : Parcs nationaux. ([Articles L343-2 à L343-3](#))
 - Sous-section 2 : Parcs naturels régionaux. ([Articles L343-4 à L343-5](#))
 - Section 3 : Itinéraires de randonnée. ([Article L343-6](#))
 - Section 4 : Voies vertes.
La présente section ne comprend pas de dispositions législatives.
 - Section 5 : Circulation sur les cours d'eau. ([Article L343-7](#))
 - Section 6 : Accueil du public en forêt. ([Articles L343-8 à L343-9](#))
- TITRE V : DISPOSITIONS RELATIVES À LA CORSE.
 - Chapitre unique. ([Article L351-1](#))
- TITRE VI : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER
 - Chapitre 1er : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion ([Articles L361-1 à L361-3](#))
 - Chapitre 2 : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon ([Articles L362-1 à L362-2](#))
 - Chapitre 3 : Dispositions relatives à Mayotte. ([Article L363-1](#))
- TITRE VII : DISPOSITIONS COMMUNES ([Article L371-1](#))
- LIVRE IV : FINANCEMENT DE L'ACCÈS AUX VACANCES ET FISCALITÉ DU TOURISME.
 - TITRE Ier : ACCÈS AUX VACANCES
 - Chapitre 1er : Chèques-vacances
 - Section 1 : Dispositions générales ([Articles L411-1 à L411-12](#))
 - Section 2 : Agence nationale pour les chèques-vacances ([Articles L411-13 à L411-17](#))
 - Section 3 : Aides aux vacances ([Articles L411-18 à L411-21](#))
 - Chapitre 2 : Agrément d'organismes ou de personnes physiques concourant au tourisme social.
 - Section 1 : Agrément national délivré à des organismes de tourisme social et familial. ([Article L412-1](#))
 - Section 2 : Agrément vacances adaptées organisées. ([Article L412-2](#))
 - Section 3 : Agrément délivré aux auberges de jeunesse pour leurs activités d'intérêt général ([Article L412-3](#))
 - TITRE II : DISPOSITIONS FISCALES PARTICULIÈRES AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES.
 - Chapitre 1er : Ressources et incitations de l'Etat relatives aux activités et hébergements touristiques.

- Section 1 : Assujettissement des hébergements et aménagements touristiques à la taxe sur la valeur ajoutée. ([Articles L421-1 à L421-2](#))
 - Section 2 : Dispositions particulières à l'investissement dans l'immobilier de loisirs. ([Articles L421-3 à L421-3-1](#))
 - Section 3 : Dispositions particulières applicables aux agences de voyages et organisateurs de circuits touristiques. ([Article L421-4](#))
- Chapitre 2 : Ressources des collectivités territoriales relatives au tourisme.
 - Section 1 : Taxe professionnelle. ([Articles L422-1 à L422-2](#))
 - Section 2 : Taxes et redevances prélevées au profit des communes et établissements publics de coopération intercommunale
 - Sous-section 1 : Taxe de séjour et taxe de séjour forfaitaire. ([Articles L422-3 à L422-5](#))
 - Sous-section 2 : Taxe communale sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique. ([Articles L422-6 à L422-7](#))
 - Sous-section 3 : Redevance d'accès aux sites nordiques aménagés pour les loisirs de neige non motorisés. ([Articles L422-8 à L422-9](#))
 - Sous-section 4 : Taxe additionnelle aux droits d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière. ([Article L422-10](#))
 - Sous-section 5 : Taxe sur les activités commerciales non salariées à durée saisonnière. ([Article L422-11](#))
 - Sous-section 6 : Prélèvement sur le produit des jeux dans les casinos. ([Articles L422-12 à L422-13](#))
 - Section 3 : Taxes prélevées au profit des départements.
 - Sous-section 1 : Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour. ([Article L422-14](#))
 - Sous-section 2 : Taxe départementale sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique. ([Article L422-15](#))
- TITRE III : DISPOSITIONS PARTICULIERES A LA CORSE.
Le présent titre ne comprend pas de dispositions législatives.
- TITRE IV : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.
 - Chapitre 1er : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion. ([Articles L441-1 à L441-3](#))
 - Chapitre 2 : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles L442-1 à L442-2](#))
 - Chapitre 3 : Dispositions relatives à Mayotte. ([Articles L443-1 à L443-5](#))
- Partie réglementaire
 - LIVRE Ier : ORGANISATION GÉNÉRALE DU TOURISME.
 - TITRE Ier : PRINCIPES GÉNÉRAUX.
Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - TITRE II : L'ÉTAT.

- Chapitre Ier : Compétences.
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
- Chapitre II : Organisation administrative.
 - Section 1 : Institutions centrales.
 - Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Article D122-2](#))
 - Sous-section 3 : Conseil national du tourisme. ([Articles D122-5 à D122-17](#))
 - Section 2 : Institutions déconcentrées.
 - Sous-section 1 : Services déconcentrés en région. ([Article R122-29](#))
- TITRE III : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LEURS GROUPEMENTS.
 - Chapitre Ier : La région.
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Chapitre II : Le département.
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Chapitre III : La commune.
 - Section 1 : Organismes communaux de tourisme.
 - Sous-section 1 : Dispositions communes applicables aux offices de tourisme.
La présente sous-section ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Sous-section 2 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme constitués sous la forme d'un établissement public industriel et commercial. ([Articles R133-1 à R133-18](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions particulières applicables aux autres offices de tourisme. ([Articles R133-19 à R133-19-1](#))
 - Sous-section 4 : Classement des offices. ([Articles D133-20 à D133-30](#))
 - Section 2 : Communes touristiques et stations classées de tourisme.
 - Sous-section 1 : Communes touristiques. ([Articles R133-32 à R133-36](#))
 - Sous-section 2 : Stations classées de tourisme. ([Articles R133-37 à R133-41](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions communes aux communes touristiques et aux stations classées. ([Articles R133-42 à R133-43](#))
 - Section 3 : Surclassement démographique. ([Article D133-60](#))
 - Chapitre IV : Groupements intercommunaux.
 - Section 1 : Dispositions générales.
La présente section ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Section 3 : Offices de tourisme de groupements de collectivités territoriales
 - Sous-section 2 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme intercommunaux constitués sous la forme d'un établissement public industriel et

- commercial. ([Article R134-12](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme intercommunaux constitués sous une forme autre que celle d'un établissement public industriel et commercial. ([Article R134-13](#))
 - Sous-section 4 : Dispositions particulières applicables aux offices de tourisme intercommunaux dans les stations classées. ([Articles R134-14 à R134-20](#))
 - Sous-section 5 : Classement. ([Article D134-21](#))
- TITRE IV : GROUPEMENTS.
 - Chapitre unique.
 - Section 1 : Groupements d'intérêt public.
 - Section 2 : Agence de développement touristique de la France. ([Articles R141-8 à D141-12](#))
- TITRE V : DISPOSITIONS RELATIVES À LA CORSE.
 - Chapitre unique. ([Article D151-1](#))
- TITRE VI : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.
 - Chapitre Ier : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires. ([Articles R161-1 à R161-2](#))
 - Chapitre II : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles R162-1 à R162-2](#))
 - Chapitre III : Dispositions relatives à Mayotte. ([Articles R163-2 à R163-4](#))
- LIVRE II : ACTIVITÉS ET PROFESSIONS DU TOURISME.
 - TITRE Ier : DES AGENTS DE VOYAGES ET AUTRES OPERATEURS DE LA VENTE DE VOYAGES ET DE SEJOURS.
 - Chapitre unique : Régime de la vente de voyages et de séjours.
 - Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R211-1 à R211-2](#))
 - Section 2 : Contrat de vente de voyages et de séjours. ([Articles R211-3 à R211-11](#))
 - Section 3 : Sanctions et mesures conservatoires. ([Article R211-14](#))
 - Section 4 : Obligation d'information des passagers aériens sur l'identité du transporteur aérien. ([Articles R211-15 à R211-19](#))
 - Section 5 : Obligation et conditions d'immatriculation des agents de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours.
 - Sous-section 1 : Procédure d'immatriculation des agents de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours. ([Articles R211-20 à R211-22](#))
 - Sous-section 2 : Gestion du registre des agents de voyage et autres opérateurs de la vente de voyages et de séjours. ([Articles R211-23 à R211-25](#))
 - Section 6 : Garantie financière. ([Articles R211-26 à R211-34](#))
 - Section 7 : Responsabilité civile professionnelle. ([Articles R211-35 à R211-40](#))
 - Section 8 : Aptitude professionnelle.
 - Section 9 : Contrat de jouissance d'immeuble à temps partagé.

- ([Articles R211-42 à R211-49](#))
 - Section 10 : Liberté d'établissement et libre prestation de services ([Articles R211-50 à R211-51](#))
- **TITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AUX VISITES DANS LES MUSÉES ET MONUMENTS HISTORIQUES.**
 - **Chapitre unique : Personnels qualifiés.**
 - **Section 1 : Des personnes qualifiées.** ([Articles R221-1 à R221-3](#))
 - **Section 2 : De la profession de guide-conférencier** ([Article R221-11](#))
 - **Section 3 : Des aptitudes professionnelles acquises dans les autres Etats membres de l'Union européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen.**
 - **Sous-section 1 : Liberté d'établissement.** ([Articles R221-12 à D221-13-1](#))
 - **Sous-section 2 : Libre prestation de services** ([Article R221-14](#))
 - **Section 4 : Diplôme national de guide-interprète national.** ([Articles D221-19 à D221-24](#))
- **TITRE III : EXPLOITATION DES VÉHICULES DE TOURISME.**
 - **Chapitre unique : Exploitation de véhicules à usage touristique et de loisirs** ([Article R233-1](#))
- **TITRE IV : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.**
 - **Chapitre Ier : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.**
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires. ([Article R241-1](#))
 - **Chapitre II : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon.** ([Articles R242-1 à R242-3](#))
 - **Chapitre III : Dispositions relatives à Mayotte.** ([Articles R243-2 à R243-4](#))
- **LIVRE III : ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENTS.**
 - **TITRE Ier : HÔTELS, CAFÉS ET DÉBITS DE BOISSONS.**
 - **Chapitre Ier : Hôtels.**
 - **Section 1 : Rapports entre bailleurs et locataires des immeubles affectés à l'hôtellerie.** ([Articles R311-1 à R311-3](#))
 - **Section 2 : Classement.** ([Articles D311-4 à D311-11](#))
 - **Section 3 : Sanctions.** ([Articles R311-13 à R311-14](#))
 - **Chapitre II : Cafés et débits de boissons.** ([Articles D312-1 à D312-2](#))
 - **Chapitre IV : Débits de boissons ayant pour activité principale l'exploitation d'une piste de danse** ([Article D314-1](#))
 - **TITRE II : HÉBERGEMENTS AUTRES QUE HÔTELS ET TERRAINS DE CAMPING.**
 - **Chapitre Ier : Résidences de tourisme.**
 - **Section 1 : Dispositions générales.** ([Articles D321-1 à D321-2-1](#))
 - **Section 2 : Classement.** ([Articles D321-3 à D321-7](#))
 - **Section 3 : Sanctions.** ([Articles R321-8 à R321-9](#))
 - **Chapitre II : Immobilier de loisir réhabilité.**

Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires.

- Chapitre III : Villages résidentiels de tourisme.
 - Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R323-1 à R323-3](#))
 - Section 2 : Classement. ([Articles D323-4 à D323-8](#))
 - Section 3 : Sanctions. ([Articles R323-9 à R323-10](#))
- Chapitre IV : Meublés de tourisme et chambres d'hôtes.
 - Section 1 : Meublés de tourisme.
 - Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles D324-1 à R324-1-2](#))
 - Sous-section 2 : Classement. ([Articles D324-2 à D324-6-1](#))
 - Sous-section 3 : Sanctions. ([Articles R324-7 à R324-8](#))
 - Section 2 : Chambres d'hôtes. ([Articles D324-13 à R324-16](#))
- Chapitre V : Villages et maisons familiales de vacances.
 - Section 1 : Villages de vacances.
 - Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles D325-1 à D325-3-4](#))
 - Sous-section 2 : Classement. ([Articles D325-4 à D325-8](#))
 - Sous-section 3 : Sanctions. ([Articles R325-9 à R325-10](#))
 - Section 2 : Maisons familiales de vacances.
 - Sous-section 1 : Dispositions générales. ([Articles D325-13 à D325-18](#))
 - Sous-section 2 : Agrément. ([Articles D325-19 à D325-22](#))
 - Sous-section 3 : Sanctions. ([Article R325-23](#))
- Chapitre VI : Refuges de montagne. ([Articles D326-1 à D326-3](#))
- TITRE III : TERRAINS DE CAMPING OU DE CARAVANAGE ET AUTRES TERRAINS AMÉNAGÉS.
 - Chapitre Ier : Dispositions générales ([Articles R331-1 à R331-11](#))
 - Chapitre II : Classement.
 - Section 1 : Définitions. ([Articles D332-1 à D332-1-2](#))
 - Section 2 : Procédure de classement. ([Articles D332-2 à D332-6](#))
 - Section 3 : Sanctions. ([Articles R332-7 à D332-13](#))
 - Chapitre III : Règles relatives aux habitations légères de loisirs, aux parcs résidentiels de loisirs et aux résidences mobiles de loisirs.
 - Section 1 : Habitations légères de loisirs. ([Article D333-1](#))
 - Section 2 : Parcs résidentiels de loisirs.
 - Sous-section 1 : Définitions. ([Articles D333-3 à D333-4](#))
 - Sous-section 2 : Classement. ([Articles D333-5 à D333-5-4](#))
 - Sous-section 3 : Sanctions. ([Articles R333-6 à R333-6-1](#))
 - Section 3 : Résidences mobiles de loisirs. ([Article D333-7](#))
- TITRE IV : AMÉNAGEMENTS ET RÉGLEMENTATION DES ESPACES À VOCATION TOURISTIQUE.
 - Chapitre Ier : Littoral.

- Section 1 : Aménagement, protection et mise en valeur du littoral. ([Article D341-1](#))
- Section 2 : Ports de plaisance et zones de mouillages. ([Articles D341-2 à R341-5](#))
- Section 3 : Accès aux rivages et aux plages. ([Article D341-6](#))
- Chapitre II : Montagne.
 - Section 1 : Aménagements touristiques.
La présente section ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Section 2 : Unités touristiques nouvelles. ([Article D342-1](#))
 - Section 3 : Remontées mécaniques, pistes de ski et tapis roulants.
 - Sous-section 1 : Dispositions communes aux remontées mécaniques et aux tapis roulants. ([Articles R342-2 à R342-20](#))
 - Sous-section 2 : Dispositions spécifiques aux remontées mécaniques. ([Articles D342-21 à R342-25](#))
 - Sous-section 3 : Dispositions spécifiques aux tapis roulants. ([Articles R342-26 à R342-29](#))
- Chapitre III : Espace rural et naturel.
 - Section 1 : Activités touristiques en milieu rural. ([Article D343-1](#))
 - Section 2 : Parcs nationaux et régionaux.
 - Sous-section 1 : Parcs nationaux. ([Article D343-2](#))
 - Sous-section 2 : Parcs naturels régionaux. ([Article D343-3](#))
 - Section 3 : Itinéraires de randonnée. ([Article D343-4](#))
 - Section 4 : Voies vertes. ([Article D343-5](#))
 - Section 5 : Circulation sur les cours d'eau.
La présente section ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Section 6 : Accueil du public en forêt. ([Article D343-6](#))
- TITRE V : DISPOSITIONS RELATIVES À LA CORSE.
 - Chapitre unique. ([Articles D351-1 à D351-3](#))
- TITRE VI : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.
 - Chapitre Ier : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion. ([Articles R361-1 à R361-4](#))
 - Chapitre II : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles R362-1 à R362-4](#))
 - Chapitre III : Dispositions relatives à Mayotte. ([Articles R363-1 à R363-5](#))
- LIVRE IV : FINANCEMENT DE L'ACCÈS AUX VACANCES ET FISCALITÉ DU TOURISME.
 - TITRE Ier : ACCÈS AUX VACANCES.
 - Chapitre Ier : Chèques-vacances.
 - Section 1 : Dispositions générales. ([Articles R411-1 à R411-8](#))
 - Section 2 : Agence nationale pour les chèques-vacances.
 - Sous-section 1 : Missions et moyens ([Article R411-9](#))
 - Sous-section 2 : Conseil d'administration. ([Articles](#)

- [R411-10 à R411-15\)](#)
 - Sous-section 3 : Tutelle ([Article R411-16](#))
 - Sous-section 4 : Directeur général ([Article R411-17](#))
 - Sous-section 5 : Commission d'attribution des aides ([Article R411-18](#))
 - Sous-section 6 : Régime financier et comptable ([Articles R411-19 à R411-26](#))
- Chapitre II : Agrément d'organismes ou de personnes physiques concourant au tourisme social.
 - Section 1 : Agrément national délivré à des organismes de tourisme social et familial. ([Articles R*412-1 à R*412-7](#))
 - Section 2 : Agrément des vacances adaptées organisées. ([Articles R412-8 à R412-17-1](#))
- TITRE II : DISPOSITIONS FISCALES PARTICULIÈRES AUX ACTIVITÉS TOURISTIQUES.
 - Chapitre Ier : Ressources et incitations de l'Etat relatives aux activités et hébergements touristiques.
 - Section 1 : Assujettissement des hébergements et aménagements touristiques à la taxe sur la valeur ajoutée. ([Article D421-1](#))
 - Section 2 : Dispositions particulières relatives à l'investissement dans l'immobilier de loisirs. ([Articles D421-2 à D421-3](#))
 - Section 3 : Dispositions particulières applicables aux agences de voyages et organisateurs de circuits touristiques. ([Article D421-4](#))
 - Chapitre II : Ressources des collectivités territoriales relatives au tourisme.
 - Section 1 : Taxe professionnelle. ([Articles D422-1 à D422-2](#))
 - Section 2 : Taxes et redevances prélevées au profit des communes et établissements publics de coopération intercommunale.
 - Sous-section 1 : Taxe de séjour et taxe de séjour forfaitaire. ([Articles D422-3 à D422-4](#))
 - Sous-section 2 : Taxe communale sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique. ([Article D422-5](#))
 - Sous-section 5 : Taxe sur les activités commerciales non salariées à durée saisonnière. ([Article D422-6](#))
 - Sous-section 6 : Prélèvement sur le produit des jeux dans les casinos. ([Article D422-7](#))
 - Section 3 : Taxes prélevées au profit des départements.
 - Sous-section 1 : Taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour.
La présente sous-section ne comprend pas de dispositions réglementaires.
 - Sous-section 2 : Taxe départementale sur les entreprises exploitant des engins de remontée mécanique. ([Article D422-8](#))
- TITRE III : DISPOSITIONS RELATIVES A LA CORSE
Le présent titre ne comprend pas de dispositions réglementaires

- TITRE IV : DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À CERTAINES COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER.
 - Chapitre Ier : Dispositions relatives à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion.
Le présent chapitre ne comprend pas de dispositions réglementaires. ([Article R441-1](#))
 - Chapitre II : Dispositions relatives à Saint-Pierre-et-Miquelon. ([Articles R442-1 à R442-3](#))
 - Chapitre III : Dispositions relatives à Mayotte. ([Articles R443-2 à R443-4](#))